

Programme de formation

Formation animateurs HAPA

But de la formation

A l'issue de la formation, le participant sera en mesure de contribuer au déploiement de la prévention des risques professionnels

Objectifs pédagogiques

1. Etre capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
2. Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain
3. Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Pré-requis

Dispositif de formation à distance « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels »

Type de public

Tout salarié désigné par la direction, ayant la connaissance de son site, et des métiers exercés

Le groupe sera constitué d'un effectif allant de 4 à 8 personnes

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap : en fonction de votre situation et dans le cadre du référentiel de certification, nous vous proposons de nous contacter pour envisager ensemble les modalités d'adaptations.

Moyens pédagogiques

Salle formation équipée

Sanction de la formation

La formation est assurée et est évaluée par un formateur certifié par l'INRS.

L'évaluation est réalisée selon la fiche d'évaluation issue du document de référence, édité par l'INRS. L'épreuve certificative porte sur une évaluation continue du participant durant la formation, ainsi que sur un cas pratique, relatif à son cadre professionnel.

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives, dans leur intégralité, peuvent prétendre à l'obtention du **certificat de AP SMS (ex-HAPA)**.

La validité de ce certificat national est fixée à 3 ans et la prolongation de celui-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » tous les 36 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives de celui-ci.

A l'issue de la formation, le participant se verra remettre une **attestation de fin de formation** reprenant les objectifs pédagogiques (validés ou non)

Méthodes pédagogiques

Méthodes reposant sur des apports théoriques ainsi que sur les mises en situations, échanges, partage d'expérience et travail en sous-groupe

Durée

46 heures (7 jours).

Programme

DOMAINE DE COMPÉTENCES 1 :

- Organiser et conduire, en lien avec la Direction, la démarche de prévention des risques professionnels et principalement les risques de TMS de son entreprise
- Identifier les différents enjeux de la prévention des TMS pour son entreprise
- Situer l'importance des risques TMS dans son entreprise
- Élaborer, en fonction du diagnostic le projet de prévention des RP de l'entreprise
- Situer et mobiliser les différents acteurs internes et externes
- Repérer et utiliser les différents leviers de mobilisation - Organiser et animer des réunions d'information et de sensibilisation

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2 :

- Analyser les risques professionnels d'une situation de travail, dans le but de proposer des pistes d'amélioration

- Analyser et caractériser une situation de travail à risque TMS et déterminer d'éventuelles pistes d'amélioration
- Adapter la démarche de prévention TMS aux autres risques (chutes...)
- Identifier les RPS afin de participer à leur maîtrise (hors situation d'urgence)
- Identifier les risques CMR afin de participer à leur maîtrise
- Construire et proposer un plan d'action d'amélioration des conditions de travail en rapport avec le projet de prévention des RP de l'entreprise.

Tarifs

Type de session	Initiale	MAC
Intra-entreprise	6900 €HT Modules 1 + 2	2300 €HT
Visite intersession	575 €HT / Visite	/

Nota : les frais de déplacements, hébergements, restauration sont en sus.

Dernière MAJ : 16/05/2022 -- L. Arnaud